4 AVRIL : JOURNÉE D'ÉTUDE POUR (RE)PENSER L'INTERVENTION SYNDICALE !

Depuis déjà quelques mois notre fédération planche sur la question d'améliorer sa présence dans ses champs relevant du privé. Une fois passée l'échéance importante pour nous des élections dans la fonction publique, nous avons accéléré cette réflexion. Le dernier conseil national de la FERC a permis de tenir une première réunion avec l'ensemble de nos syndicats. L'objectif est d'aboutir à notre futur congrès d'octobre 2019 avec des propositions à étudier et à valider collectivement.

Un point d'étape important de cette réflexion doit être mené lors de la journée d'étude que nous organisons le 4 avril 2019 sur le thème : syndiquer dans les champs de l'éducation populaire, de l'animation et du sport.

Cette journée s'articule autour de deux tables rondes « éducation populaire, animation, sport enjeux et perspective » et « s'organiser et revendiquer dans les champs de l'éducation populaire, de l'animation et du sport ».

Le premier temps, grâce à des présentations faites par nos camarades investis dans ces secteurs, doit nous permettre de faire collectivement le point sur l'état et l'évolution du travail, des conditions dans lesquelles il s'exerce, dans ces domaines, particulièrement marqués par la précarité et la pression qu'elle soit institutionnelle ou financière.

Le deuxième temps doit nous permettre d'entrer plus concrètement dans les questions de pratiques syndicales. Nous allons pouvoir découvrir des pratiques de syndicalisation innovantes avec la présentation de Marielle, militante au ReAct (Réseaux pour l'action collective transnationale) qui nous présentera les actions de syndicalisation qu'elle a pu mener en s'inspirant notamment de la pratique anglo-saxonne du community organizing. Mais aussi découvrir la pratique syndicale du SNAPEC (Syndicat NAtional des Professionnels de l'Escalade et du Canyon) qui réussit à syndiquer la majorité des personnels de ses champs.

Notre camarade des Francas de la Manche partagera avec nous l'expérience du développement de son syndicat.

Pour la CGT dans son ensemble, l'effort pour se rapprocher de secteurs du salariat où nous sommes peu présents, en s'adaptant à l'évolution du salariat, est un enjeu pour la viabilité de notre projet syndical d'être la CGT de toutes et tous et dans notre volonté de transformation de la société.

Développer notre surface syndicale, c'est bien évidemment permettre à un plus grand nombre de salarié·es de connaître l'utilité de l'organisation collective, de participer à l'action syndicale et de construire toutes et tous ensemble les revendications et les mobilisations.

Développer notre surface syndicale, c'est aussi se donner les moyens de rendre majoritaire notre syndicalisme.

Le fait de ne plus être la première confédération syndicale française au profit de la CFDT affaiblit notre action revendicative. Trop de salarié·es n'ont pas la possibilité de donner leur voix à la CGT faute de pouvoir déposer des listes.

Nous ne pouvons attendre que les salarié·es de ces champs viennent à notre rencontre : il nous faut aller au-devant d'eux·elles alors qu'ils·elles exercent leur activité professionnelle dans des contextes traditionnellement peu syndiqués.

Les voies classiques de la syndicalisation ont montré leurs limites : pour atteindre les travailleur·ses, il nous faut innover et trouver les canaux de communication pertinents, les formes de lutte adaptées, les revendications spécifiques.